



Le fil des mobilités actives

26 octobre 2023



Retrouvez les présentations du 24^{ème} Congrès du Club

La semaine passée se déroulait le 24^{ème} Congrès du Club dans le cadre des Rencontres Nationales du Transport Public, à Clermont-Ferrand.

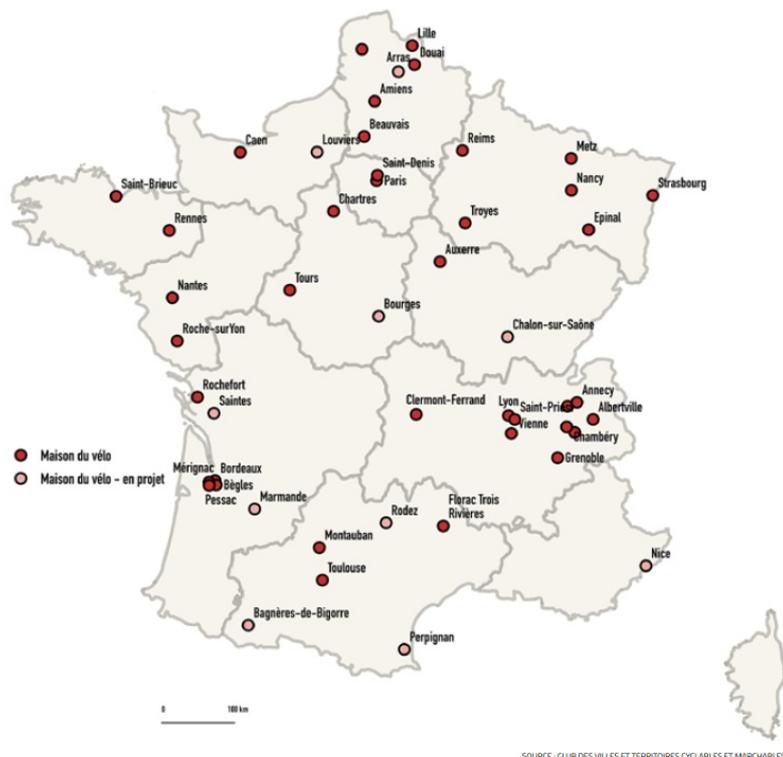
[Retrouvez l'ensemble des présentations proposées pendant l'événement.](#)

Durant 3 jours, nous avons échangé, débattu, partagé, visité avec un leitmotiv en tête : « Transformons l'essai ». Derrière l'image rugbystique, il s'agissait de se concentrer sur ce qui reste à faire pour marquer un point d'inflexion dans les pratiques, les investissements, le partage, les esprits et de se projeter en poursuivant le travail partenarial qui a su mobiliser et amplifier la prise en compte des modes actifs depuis 2020.

[Lire la suite](#)

[Retrouvez l'album photos du 24^{ème} Congrès](#)

Les maisons du vélo, quésaco ? Un Dossier du Club y répond



Le huitième Dossier du Club vient d’être publié et il se penche sur le développement des Maisons du vélo : « Les “Maisons du Vélo” : des lieux ressources de diffusion de la culture vélo ».

On compterait à minima trente-huit maisons du vélo sur le territoire. Derrière le terme générique « maison du vélo » se cache une variété de lieux ayant leur propre appellation : Maison du vélo, cyclostation, vélostation, agence du vélo ... que l’on peut regrouper autour d’une raison d’être commune : proposer un service de proximité visant à accompagner les habitant·e·s vers la pratique du vélo. Ces guichets uniques permettent d’accéder facilement aux divers services vélos proposés sur un territoire.

A travers quatre exemples de structures, ce dossier met en avant leur utilité pour développer la culture vélo, diffuser et communiquer sur les ressources et les services, aller vers de nouveaux publics, favoriser l’emploi et soutenir le tissu associatif local.

Le dossier apporte également des chiffres sur les modes de financement et de gestion des maisons du vélo. La structuration repose essentiellement sur les collectivités locales avec une gestion en régie (50 % des cas) ou via un soutien financier au gestionnaire associatif (42 % des cas). Seules 3 structures recensées sont gérées par des entreprises privées (8 % des cas).

Retrouvez le dossier du Club sur les maisons du vélo

Retrouvez tous les dossiers du Club

Aides à l’achat, ZFE et pollution de l’air : l’automobile coûte que coûte

Dans un rapport remis au gouvernement sur l’acceptabilité des

zones à faibles émissions (ZFE), Barbara Pompili propose de subdiviser la catégorie Crit'Air 2 pour les véhicules diesel selon les émissions d'oxydes d'azote. Cette mesure pourrait concerner un grand nombre de véhicules rapidement : un tiers des véhicules particuliers et la moitié des véhicules professionnels appartiennent à cette catégorie.

Parallèlement, l'État envisage d'offrir jusqu'à 13 000 euros d'aides pour encourager les ménages modestes à louer une voiture électrique à 100 euros par mois sur un contrat de trois ans. Un critère géographique ciblant en priorité les zones à faibles émissions (ZFE) serait envisagé, dans les agglomérations ayant les taux de pollution les plus élevés. Cette aide viendrait en complément du bonus écologique et serait plafonnée à 16 % du prix de vente du véhicule. Elle ne serait pas cumulable avec la prime à la conversion. Les ménages éligibles devraient avoir un revenu fiscal inférieur à 14 000 euros, avec des critères géographiques possibles. L'objectif est de signer 10 000 à 20 000 contrats en 2024, en priorisant les zones à faibles émissions et les véhicules produits dans l'Union Européenne ou en France.

Sur le sujet de la qualité de l'air, retrouvez la publication du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires **[« Mieux respirer c'est ça l'idée ! Agir pour la qualité de l'air. Quel rôle pour les collectivités ? »](#)**

Toujours sur le sujet, le Cerema vous donne rendez-vous le 9 novembre prochain avec un Rendez-vous Mobilités centré sur les leviers pour accélérer la transition énergétique des mobilités afin de réduire les émissions de carbone et améliorer la qualité de l'air. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, ça se passe [ici](#).

Qu'en est-il de la mixité et de la place des femmes dans le monde du vélo ?

L'Association Les Roues Libres dévoile les résultats d'une enquête sur la mixité et les inégalités dans le monde du vélo s'appuyant sur 600 réponses. A travers 23 pages, l'enquête révèle certains chiffres permettant de contextualiser, comprendre les enjeux et les représentations genrées dans les métiers et les pratiques du vélo. Ce rapport livre également des enseignements et formule des recommandations pour stimuler le changement.

En bref, la filière vélo professionnelle compte seulement 13 % de femmes. Dans les formations liées au vélo, la proportion de femmes se limite à 20 %.

L'enquête révèle un aspect préoccupant : 58 % des femmes interrogées qui travaillent dans la filière vélo professionnelle ont été témoins ou victimes de violences sexistes ou sexuelles.

L'enquête met également en lumière un déséquilibre marqué dans la pratique de la réparation des vélos : 78 % des femmes cyclistes déclarent ne pas effectuer leurs propres réparations, tandis que 52 % des hommes s'y attellent.

[Consultez l'étude complète](#)

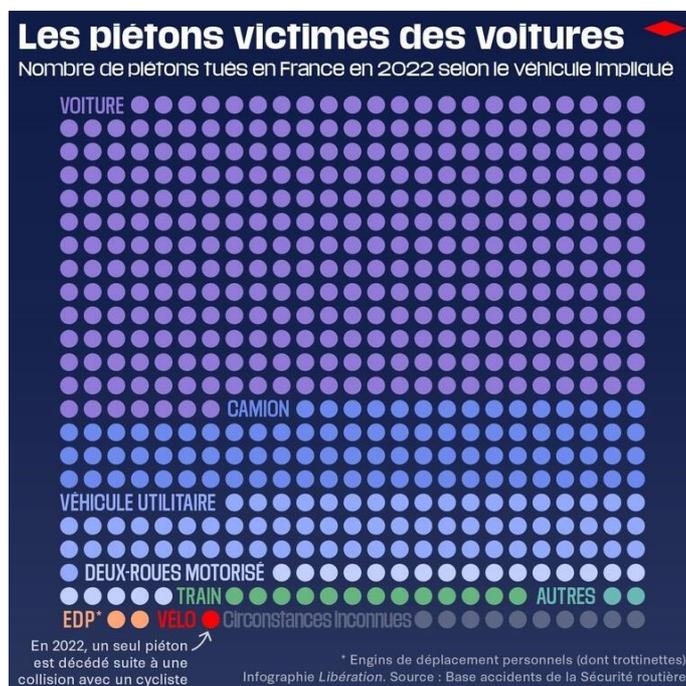
99,8 %

En 2022, 99,8 % des décès de piétons en France ont été causés par des conducteurs de véhicules motorisés, selon [les données officielles de la sécurité routière](#). Seuls 0,2 % des accidents mortels de piétons ont été attribués à des cyclistes. Bien que le nombre de décès de piétons ait augmenté de manière significative par rapport à 2021, cette hausse est entièrement imputable aux véhicules motorisés. Les accidents impliquant des cyclistes ont baissé malgré l'augmentation du nombre de cyclistes en milieu urbain. Ces chiffres donnent du grain à moudre aux projets de partage de l'espace public plus favorables aux modes actifs : 50 à 80 % de l'espace urbain reste réservé à l'automobile.

Source : Julien Guillot et Savinien de Rivet - Libération

[Retrouvez l'article de Libération](#)

[Retrouvez le Bilan de l'accidentalité de l'année 2022](#)



Du côté de chez vous

[La ville de Chartres \(28\) dévoile ses « Pistes Gold ».](#) Les nouveaux aménagements couleur jaune-or offrent des bandes cyclables plus sécurisantes pour les cyclistes en renforçant la visibilité, incitant les automobilistes à rester sur leur voie. Ces pistes marquent le début de la transformation du réseau cyclable de la ville.

[La ville de Lille \(59\) inaugure une Maison des Mobilités Durables](#)

La Maison des Mobilités Durables, implantée sur la place François Mitterrand, en face de la gare de Lille Europe, a été inaugurée le jeudi 21 septembre. Cet espace vise à accompagner les résidents,

les entreprises, les élèves et les visiteurs du territoire vers des solutions de mobilité plus respectueuses de l'environnement. Il s'agit d'un lieu de partage, doté de conseillers spécialisés et organisant divers événements.

La Métropole Toulon Provence Méditerranée (83) publie un guide visant à faciliter la mise en place de pratiques de mobilité durable en milieu professionnel.

Ce guide propose une série d'outils pour aider les employés à améliorer leurs déplacements, avec notamment : la démarche du « Plan de Mobilité Employeur », les possibilités d'aides à la mobilité (remboursement, primes...), les clubs et les réseaux d'entreprises.

Larmor-Plage et Plœmeur (56) bientôt reliées par un axe cyclable ! Lancement prochain des travaux pour la création d'un itinéraire cyclable de 3,2 km, visant à renforcer le réseau de pistes cyclables de Lorient Agglomération. Cet itinéraire sécurisé permettra de relier Larmor-Plage à Plœmeur.

Toulouse Métropole (31) poursuit la réalisation de son Réseau Express Vélo (REV) et organise prochainement deux réunions de restitution. Au total, ce sont 14 lignes réservées aux vélos, se déployant sur 440 km, qui sont attendues.

En bref

Mai à vélo 2024 se prépare dès maintenant !

Mai à Vélo saison 4 se prépare dès aujourd'hui avec le premier webinaire de mobilisation prévu le 16 novembre de 14h à 15h30. Suivez [ce lien](#) pour vous inscrire.

L'événement compte sur la mobilisation des collectivités, associations, établissements scolaires, clubs, entreprises pour proposer toujours plus d'initiatives et célébrer le vélo sous toutes ses formes à travers toute la France.

Un [vidéo](#) accompagne le lancement de cette 4^{ème} édition, avec de belles images de l'édition 2023.

Les services express régionaux métropolitains (SERM) dans la navette parlementaire !

Le Sénat a adopté [la proposition de loi sur les services express régionaux métropolitains \(SERM\)](#) le 23 octobre.

Bonne nouvelle, le Sénat a renforcé le caractère multimodal des SERM en intégrant les réseaux cyclables, le covoiturage et l'autopartage. Il a également renforcé le rôle des collectivités territoriales, en particulier les régions, dans le processus de labellisation des SERM.

Pour garantir le financement des dépenses liées aux SERM, le Sénat a prévu l'organisation d'une conférence nationale de financement d'ici le 30 juin 2024.

Pas de contrôle technique, pas de moto !

[Un décret publié le 24 octobre](#) dans le Journal Officiel vient modifier les dispositions du code de la route au sujet du contrôle technique des 2 ou 3 roues motorisés. Leur contrôle technique sera introduit progressivement à partir d'avril 2024, en se basant sur la date de fabrication des véhicules. Les premiers à être soumis à ce contrôle seront les véhicules immatriculés avant le 1er janvier 2017.

RECRUTEMENT

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables recrute son/sa responsable administratif.ive et financier.e.

Informations et candidature

La Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles recrute un(e) chargé(e) de mission pour réaliser un schéma directeur cyclable à l'échelle de son territoire. Retrouvez la fiche de poste [ici](#) et envoyez votre candidature à l'adresse : mobilites@ccvba.fr

AGENDA

Du 9 au 10 novembre

Rencontres nationales de la marche en ville - Reims (51)

Des journées organisées par le [collectif Place aux piétons](#) sur les expériences innovantes, les bonnes pratiques, les nouvelles méthodes de développement de la marche en ville.

- [S'inscrire ici](#)

Du 21 au 23 novembre

Congrès et salon des maires et des collectivités locales, Paris - Porte de Versailles

Le rendez-vous annuel des élu.es et technicien.nes territoriaux. Venez y rencontrer le Club !

- [En savoir davantage](#)

Du 30 novembre au 1 décembre

Rencontre territoriale Mobiscol - Lille (59)

Deux journées pour échanger et partager sur les retours d'expériences autour d'actions d'écomobilité scolaire.

- [Programme et réservation ici](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)